

L'exemple de la Maison de Santé de Proximité du Canton d'Aulnay-de-Saintonge

Le canton d'Aulnay-de-Saintonge, en Charente-Maritime, accueille la première maison de santé de proximité en Poitou-Charentes. Le canton d'Aulnay fait partie des zones fragiles arrêtées par la Mission Régionale de Santé.

Les maisons de santé de proximité sont une idée innovante en France, car elles regroupent un ensemble de mesures permettant, outre la lutte contre la désertification médicale, l'amélioration de l'accès à la santé.

La maison de santé de proximité du canton d'Aulnay-de-Saintonge est le résultat, d'un an de travail, sous l'impulsion de Françoise Mesnard, Conseillère Régionale, entre les professionnels de santé, les élus locaux et les institutions régionales notamment l'Assurance Maladie.

Deux pôles et un réseau

La maison de santé de proximité d'Aulnay, structurée sur deux pôles, un à Aulnay-de-Saintonge, l'autre à Néré et dont l'ouverture est prévue en 2008 :

>>> regroupera des professionnels de santé notamment les Docteurs François et Hubert, un troisième cabinet médical étant prévu pour accueillir un nouveau médecin,

>>> accueillera des jeunes professionnels de santé stagiaires, venant découvrir la pratique des métiers de la santé en milieu rural,

>>> sera le siège du réseau de santé Relanse, regroupant la quasi totalité des professionnels de santé du canton d'Aulnay et présidé par Pascal Chauvet, infirmier libéral.

Le réseau de santé, opérationnel depuis le début de l'année 2006, axe ses interventions sur :

l'information et l'orientation des usagers dans les domaines des aides humaines, matérielles et financières,
la coordination en faveur du maintien et du soutien à domicile,
l'éducation à la santé (exemple : journée sur le diabète),
la formation des professionnels de santé et aidants à domicile.

Partenariats

Le partenariat mené entre la Région, l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, développé depuis deux ans, permet aujourd'hui la mise en place de conditions optimales de co-financement de la maison de santé de proximité du canton d'Aulnay, chacun sur son champ de compétence.

La Région soutient le projet immobilier par le biais d'une subvention d'investissement

à la communauté de communes, maître d'ouvrage de l'opération. L'Assurance Maladie et l'ARH soutiennent les coûts humains liés au travail en réseau au travers la Dotation Régionale des Réseaux. Elles pourront également mettre en place des aides à l'installation, Aulnay étant reconnu comme zone déficitaire en médecine générale.

Nouveau cabinet à louer début 2008

La maison de santé de proximité du canton d'Aulnay réunit des conditions optimales pour faciliter l'installation de jeunes médecins qui pour beaucoup ne souhaitent pas être isolés.

Un cabinet médical sera disponible à la location à compter du début de l'année 2008, son loyer mensuel est estimé à 542 €. Par ailleurs, un logement de type 2 sera aménagé et équipé en mobilier pour accueillir les étudiants en médecine stagiaires et éventuellement les médecins remplaçants.

L'aménagement des locaux a été conçu en concertation avec les médecins et répond aux exigences actuelles de confort de travail (insonorisation, utilisation de matériaux "écologiques", accès aux personnes en situation de handicap, réseau informatique, équipement en télé-médecine, etc...).